

LES RISQUES DOMESTIQUES AUGMENTENT AVEC LE CONFINEMENT

Le confinement imposé par la crise sanitaire que nous traversons implique un repli sur la sphère privée, sur l'habitat. Ce logement, dans lequel le sentiment de protection doit être garanti, n'assure parfois pas un confort d'habiter pour ses occupants (désordres techniques, exigüité, configuration, salubrité, composition familiale...) augmentant le risque domestique et réduisant le sentiment d'un chez-soi sécurisé. Pour les centaines de milliers de ménages fragiles vivant dans des logements dégradés, le risque existe déjà mais tend à se démultiplier durant cette période longue de retrait sur l'habitat.

En passant ainsi plus de temps chez nous, nous augmentons donc naturellement les accidents de la vie courante dans le logement. L'injonction à rester chez soi n'est donc pas vécue de la même façon par les habitants et nécessite de redoubler de vigilance ; aussi quelques réflexes simples peuvent contribuer à réduire le risque et à protéger tous les occupants.

Les accidents de la vie courante¹ sont des traumatismes non intentionnels qui comprennent les accidents domestiques, se produisant dans le logement ou dans ses abords immédiats (jardin, cour, garage pied d'immeuble, parking etc.). Si les enfants en bas âge sont souvent les plus concernés par ces risques, ils touchent toutefois l'ensemble des occupants du logement notamment les personnes âgées. Les risques de chute, de brûlures, de choc électrique ou d'intoxication sont autant de dangers réels auxquels tous les habitants sont surexposés au quotidien et d'autant plus durant le confinement.

Face au nombre d'accidents domestiques survenus depuis le début du confinement (notamment auprès des jeunes enfants) et afin de sensibiliser les habitants confinés, nous avons souhaité mettre à profit notre expertise « habitat-santé » pour les habitants et les professionnels qui continuent d'accompagner les ménages les plus fragiles dans leur logement.

Gardons à l'esprit que pour les enfants de moins de 1 an : nous restons vigilants dans la chambre, la cuisine et la salle de bain ; pour les enfants de 1 à 4 ans : dans la cuisine et le séjour. Pour les plus anciens, un éclairage clair, le désencombrement des espaces de circulation du logement (ôter les tapis au sol, ranger), des objets rangés à la bonne hauteur ou encore des fils électriques fixés ou scotchés sont autant de petits gestes qui permettent de prévenir d'éventuels risques domestiques.

Le document ci-joint recense pièce par pièce les principaux risques pour gagner à avoir une vigilance renforcée durant cette période où nous habitons notre logement différemment.

¹ Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les accidents de la vie courante comprennent également les accidents scolaires, les accidents de sport ou de vacances, et les accidents de loisirs ainsi que les accidents survenant à l'extérieur : dans un magasin, sur un trottoir, à proximité du domicile.

LES RISQUES DOMESTIQUES AUGMENTENT AVEC LE CONFINEMENT

Dans la cuisine, attention aux brûlures, aux coupures, aux chutes !

- Ne laissez jamais votre enfant seul dans la cuisine.
- Débranchez les appareils ménagers après utilisation.
- Évitez que votre enfant s'approche des objets brûlants : porte du four, cafetière, bouilloire, fer-à-repasser, ampoules électriques, chauffage...
- Ne posez pas de plat chaud sur le rebord de la table ou du plan de travail.
- Ranger les produits d'entretien dans un placard fermé en hauteur



Dans la salle de bain, on débranche et on surveille !

- En cas de brûlure, le temps de réflexe est plus long chez les jeunes enfants. Veillez à ne pas les laisser jouer avec les robinets d'eau chaude.
- Ne laissez jamais votre enfant seul dans l'eau (20cm suffisent pour se noyer)
- C'est une pièce glissante, poser une serviette pour les sorties de bain.
- N'approchez aucun appareil électrique d'une zone mouillée (sèche-cheveux)
- Ne laissez traîner aucuns médicaments ni produits cosmétiques petits et colorés.
- Rangez les objets coupants (ciseaux, rasoirs).



Dans la chambre, on sécurise et on limite les risques !

- Si possible, on n'installe rien sous les fenêtres (ni meuble, ni lit)
- N'installez pas ou peu d'appareils électriques dans la chambre
- Installez des cache-prises.
- Si vous avez des rideaux, retirez les cordons pour éviter les étranglements
- Si vous aérez la pièce, ne laissez pas votre enfant seul.



Dans le salon, on se détend mais on garde l'œil !

- Pour les plus petits, attention à ne pas les laisser seuls en présence de cacahuètes, d'olives ou de petits objets qu'ils peuvent mettre facilement en bouche.
- Installez des cache-prises électriques et ne les surchargez pas de multiprises et de rallonges électriques.
- Veillez à ce que les fenêtres soient bien fermées
- Sur les balcons, évitez les marches-pied ou tout ce qui permet de se hisser.



En cas d'urgence, appelez le 15 !